



Genève, le 4 octobre 2012

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse
du département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement (DIME)**

Création de bandes et de pistes cyclables sur la route de Meyrin

Le tronçon de la route de Meyrin situé entre l'avenue de Mategnin et le Jardin Alpin à Meyrin concrétise un des huit axes à développer en priorité dans le canton pour relier à vélo la périphérie à la ville. Les travaux de création de bandes et de pistes cyclables bilatérales débuteront le lundi 8 octobre 2012. Ils permettront de compléter le réseau de mobilité douce du canton de Genève.

Ce tronçon fait partie de l'axe CERN-Prévessin, l'un des huit axes de mobilité douce que définit le plan directeur de la mobilité douce (PDMD) adopté par le Conseil d'Etat en mars 2011. Le nouvel aménagement répond à deux objectifs. D'une part, il va permettre de relier les différents tronçons cyclables existants sur la route de Meyrin et, d'autre part, d'optimiser le réseau de pistes et de bandes cyclables du canton de Genève.

Les travaux débuteront le lundi 8 octobre 2012 et dureront environ 11 mois. Ils seront réalisés en plusieurs phases, qui nécessiteront la mise en place, de manière successive, de diverses mesures de circulation (panneaux de déviation, marquage provisoire au sol). L'accès aux propriétés privées sera garanti pendant toute la durée des travaux et il n'y aura aucune incidence sur les horaires des Transports publics genevois.

Toutes les mesures seront prises pour réduire autant que possible les désagréments provoqués par ces travaux.

Pour toute information complémentaire :

M. Ziad El Hindi, ingénieur civil au service des routes, tél. +41 (22) 546 63 22, direction générale du génie civil, DIME.